**Zeitschrift:** Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

**Band:** 3 (1896)

Heft: 20

Rubrik: L'association des artistes musiciens de Genève

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cieuses peuvent faire disparaître ces taches. De même, on peut facilement remplacer par une paraphrase appropriée les insupportables répétitions de paroles qui existent dans certains passages. Comme M. Henri Fouquier (\*) je ne crois pas, en effet, que ce soit manquer de respect aux chefs-d'œuvre que d'en élaguer les pages écrites sous l'influence de la mode et qui, par cela même, sont esthétiquement inférieures.

#### APPENDICE

L'adaptation française du Vaisseau Fantôme est souvent d'une prosodie des plus défectueuses. Il est à souhaiter qu'à l'occasion de la représentation à l'Opéra-Comique, on fasse au point de vue de l'accentuation une révision sérieuse de cette traduction, comme cela a eu lieu, jadis, pour celle de Lohengrin, lors de la première à l'Eden. Une mauvaise prosodie fait, plus qu'on ne le pense, tort à un ouvrage, surtout quand cet ouvrage place, comme ceux de Wagner, le poème et la musique sur le même rang.

\*\*\*

Je crois utile de donner ici un tableau des coupures possibles. On verra, qu'en somme, elles se réduisent à peu de choses. Dans tous les autres ouvrages de Wagner l'on supprime malheureusement, sous le fallacieux prétexte de longueur, des pages d'une bien autre valeur que celles qui font tache dans le Vaisseau Fantôme. Bien plus, dans cette partition même, on a coupé jusqu'ici, le superbe épisode de la tempête surnaturelle au troisième acte et la lutte vocale des deux équipages. J'espère bien que ce fragment sera rétabli définitivement, mais je souhaite, en revanche, qu'on n'hésite pas à faire disparaître certains passages qui détonnent vraiment d'une façon par trop forte. Faut-il donc invoquer l'autorité de Wagner lui-même et rappeler qu'il s'est montré partisan du rajeunissement des chefs-d'œuvre. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à Dresde, en 1846, le maître réorchestra complètement l'Iphigénie en Aulide de Glück et qu'il en changea même le dénouement. C'était aller plus loin que de couper douze pages et de mettre d'autres paroles à la place de celles répétées à satiété.

#### Coupures.

## ACTE I:

P.68 de la fin de la m. 9. à la p. 70 au commencement de la m. 9, avec la partie de basse se ter-

<sup>1</sup> Figaro. Reprise de Charles VII chez ses grands vassaux.

minant sur la médiante. Changement de paroles au rôle de Daland p. 68, m. 8, 9, nécessité par la coupure : Et fasse obstacle à notre bonheur.

P. 80, de la fin de la m. 11 à la p. 83, au commencement de la m. 13, le premier temps de la m. 13, p. 83 étant reporté à la dite mesure. Changement de paroles à la partie de Daland, p. 83. m. 13, 14: ...de mon bonheur!

### ACTE II:

- P. 172, à la fin de la m. 4, avec suppression de la première note de cette mesure, à la p. 175, au commencement de la m. 2.
- P. 186, de la fin de la m. 7, à la p. 188 au commencement de la m. 3.
- P. 209. de la fin de la m. 9 à la p. 212 au commencement de la m. 2. Changement des paroles à la partie de Daland p. 209, m. 9 : quel sort!

ETIENNE DESTRANGES.



L'ASSOCIATION

DES

# Artistes musiciens de Genève



A dernière assemblée générale de «l'Association des Artistes musiciens de Genève » a été tenue le dimanche 4° novembre, à 44 heures du matin, chez MM. A.-G.

Dubach et Cie, lesquels avaient mis obligeamment un local à la disposition de la société.

La séance, présidée par M. Oscar Schulz, président, est ouverte, selon l'usage, par la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, dont l'acceptation est votée sans observations.

M. Schulz donne ensuite le compte-rendu de la marche de l'Association durant le second semestre de sa troisième année d'existence.

La société est devenue plus forte de 12 membres actifs; ce sont, par ordre d'inscription: MM. A. Bachmann, O. Fink, Mme Schmidt, Mlle E. Fuchs, M. E. Decrey, Mlle E. Morange, MM. B. van Perck, E. Combe. Roba, J. Hublard, J. Rigo et A. Giroud.

En revanche, nous regrettons d'avoir à enregistrer la démission de M. Georges Humbert, qui a quitté Genève pour se fixer à Lausanne.

L'effectif de nos sociétaires est à ce jour de 73, dont 62 membres actifs (46 messieurs et 16 dames) et 11 membres passifs. Ces chiffres réjouissants, ainsi que l'état de la caisse, dont il va être parlé tout à l'heure, nous permettent d'envisager l'avenir sans crainte.

M. Schulz adresse des remerciements à MM. Richter, trésorier, et Ch. Plomb, secrétaire, qui, cette année encore,

ont mis leur travail et leur dévouement au service de l'Association; puis il termine en formant des vœux pour que la société soit de plus en plus utile à ses membres, et qu'elle se rapproche toujours plus de son but, qui est de consolider les liens qui unissent les musiciens de Genève.

M. Richter, trésorier, donne lecture du rapport financier du semestre, duquel il résulte que les cotisations et amendes ont produit 316 fr. 50; il a été dépensé 198 fr. 50 pour secours aux malades et frais généraux; excédent des recettes sur les dépenses : 118 fr. L'encaisse, qui était au 13 avril dernier de 2,825 fr. 36, est au 31 octobre de 2,943 fr. 36.

Au moment de quitter les fonctions de trésorier, qu'il remplit depuis trois ans, M. Richter remercie la société de la confiance qu'elle lui a accordée; il espère que l'Association des musiciens de Genève continuera de prospérer et que de simple caisse de secours mutuels qu'elle est aujourd'hui, elle deviendra bientôt un utile instrument de bonne confraternité artistique.

Sur les conclusions de la commission de vérification, le rapport financier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la nomination du comité pour l'année 1897. Au scrutin secret auquel il est procédé, MM. Ketten, Richter, Ch. Plomb, Buisson, W. Rehberg, Barblan et Schulz, ayant obtenu la presque unanimité des suffrages, sont nommés membres du comité.

Après la levée de la séance, qui a lieu à midi et demi, les nouveaux élus se réunissent pour se répartir les fonctions, et forment le bureau de la manière suivante :

Président : M. C.-H. Richter;

Vice-Présidents: MM. O. Barblan et W. Rehberg;

Trésorier : M. Marc Buisson ; Vice-trésorier : M. L. Ketten ; Secrétaire : M. C. Plomb ;

Vice-secrétaire: M. Oscar Schulz.



# HENRI MARTEAU

É à Reims le 31 mars 1874, Henri Marteau reçut de sa mère les premières notions musicales. Son premier professeur de violon fut un Suisse établi à Reims, M. Bunzli, ancien élève de Molique. Il prit ensuite des leçons de H. Léonard à Paris et travailla l'harmonie et le contrepoint avec Th. Dubois. En 1886, il débuta avec un succès énorme à Berlin, puis Leipzig et Dresde. L'année suivante, il se fit entendre à la Société philharmonique de Vienne.

Après une année passée au Conservatoire de Paris dans la classe de Garcin, Henri Marteau obtint un premier prix en 1892. Depuis, il a fait, avec un succès toujours grandissant, de nombreuses tournées en Amérique, Norvège, Danemark, Suède. Dans la

tournée qu'il vient de faire tout récemment dans ce dernier pays, il s'est fait connaître comme compositeur dans une œuvre pour solo, chœur et orchestre :. La voix de Jeanne d'Arc.



# CHRONIQUE

ENÈVE. TROISIÈME CONCERT D'ABONNE-MENT.— La Noce villageoise de Goldmark, ainsi que nous en avertit un programme avisé, n'est pas une symphonie au sens strict. C'est une suite. Elle ne contient pas un morceau développé, bien que le premier morceau soit long en suffisance, mais est composée d'une série de tableaux de genre. La marche nuptiale qui lui sert d'introduction est un thème suivi d'une douzaine de variations très libres. Le thème est agréable, quelques-unes des variations le sont aussi. Les recherches d'orchestration y sont accumulées au point de faire croire à un travail d'élève plutôt qu'à une œuvre de maître. L'exposition du thème par les basses nous a confirmé dans l'impression que M. Rehberg a sous ses ordres un bon pupitre de violoncelles et de contrebasses. Le solo de cor par lequel débute l'une des variations a été aussi fort bien exécuté. Mais, au risque de nous répéter, nous constaterons encore un manque de précision qui nuit fâcheusement à l'impression d'ensemble; de même que dans certains emballages mal agencés, il y a du jeu. Cela fait songer à l'image aperçue à travers une lorgnette qui n'a pas été préalablement mise au point, les contours manquent de netteté. En outre, certains instruments parmi les bois de notre orchestre ne jouent pas juste. On demande parfois au chef d'orchestre de faire accorder mieux ses bois. Quiconque a tenu le bâton sait que c'est là une peine absolument inutile. Pour que l'harmonie joue juste, il faut deux choses : que chaque instrumentiste possède un bon instrument et qu'il sache s'accorder tout seul. Quand vous demandez à un hauthois de vous donner le la, rien ne lui est plus aisé que de vous donner un la juste, même avec un instrument imparfaitement accordé. En règle générale, un « souffleur » donne presque toujours un la juste quand on le lui demande, et cela instinctivement. Si donc un chef d'orchestre ne parvient pas à obtenir la justesse d'un instrumentiste, il n'y a qu'un moyen de remédier au mal: remplacer le coupable.

La chanson de noce est un morceau qui plaît généralement à la majorité des auditeurs par son tour mélodique. Elle est pourtant légèrement